

Analyse des pratiques professionnelles

VÉRONIQUE DELANNOY, RACHEL DUTRECH ET
LAURENCE ROUSSEAUD

CPIAS NOUVELLE-AQUITAINE

ÉVELYNE BOUDOT, PATRICK DUCHEIN,
EMMANUELLE SARIVIÈRE ET HERVÉ VERGNES

CPIAS OCCITANIE



Contexte

- Retour sur les résultats de l'enquête (présentée par Anne-Gaëlle)
- Présentisme moindre lors des journées et des formations
- La crise sanitaire : les modes de communication ont changé
- Difficultés rencontrées par certains hygiénistes dans leur quotidien

Présentation du projet

« Pour un accompagnement de proximité des Hygiénistes de Nouvelle-Aquitaine » - 2022

Ateliers « Analyse de Pratiques Professionnelles Réflexive » (APPR)

L'analyse des pratiques est une méthode de formation ou de perfectionnement fondée sur l'analyse **d'expériences professionnelles**, présentées par leurs auteurs dans le cadre d'un groupe composé de personnes exerçant la même profession.

Il convient d'emblée de préciser que par « expérience professionnelle », on entend l'analyse d'une situation professionnelle vécue et non pas l'analyse d'une personne.

La modalité d'Analyse de Pratiques Professionnelles Réflexive (APPR)

En référence à la description de Ph. Perrenoud (2004), « Le praticien réflexif est un praticien qui se regarde agir comme dans un miroir et cherche à comprendre comment il s'y prend, et parfois pourquoi il fait ce qu'il fait, éventuellement contre son gré ».

A ce titre, l'analyse réflexive est une démarche compréhensive et se démarque de toute velléité de démarche explicative.

L'objectif principal des animateurs est de conduire une analyse réflexive des pratiques pour développer ou découvrir la compétence de « savoir-analyser ».

Public cible

Professionnels médicaux et non médicaux en poste au sein d'une EOH ou équivalente de la région Nouvelle-Aquitaine.

Intentions pédagogiques

Développer la capacité à « savoir-analyser » ses propres pratiques en prenant du recul par rapport à des vécus professionnels.

Produire un questionnement régulier sur les pratiques professionnelles à partir de situations concrètes qui ont interpellées le professionnel.

Développer une cohésion de groupe (réseau) et des compétences collectives.

Moyens

Les animateurs appliqueront le protocole d'Analyse de pratiques professionnelles réflexive (APPR) : les situations proposées seront issues de situations vécues en cours, récentes ou anciennes rapportées par les participants.

Durée

L'atelier APPR se déroulera de **9h30 à 13h** pour permettre l'analyse d'une ou deux expériences (1h30 à 2 h par situation).

Le calendrier des interventions est établi par l'équipe Appui du CPias Nouvelle-Aquitaine en accord avec les participants de chaque groupe préalablement constitué en fonction de leur répartition sur le territoire régional.

Écoutons le retour d'expérience....

https://youtu.be/V2vz1Inz_4M